



**Frédéric MARCHAND**

Secrétaire général  
UNSA Éducation  
87 bis avenue Georges GOSNAT  
94853 Ivry-sur-Seine

**Monsieur Jean-Michel BLANQUER**

Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et  
des Sports

**Madame Béatrice Gilles**

Présidente du Conseil de l'évaluation de l'École

Ivry-sur-Seine, le 5 novembre 2020

Réf : FM/JH/BL/20-0511

Monsieur le Ministre, Madame la Présidente du Conseil de l'évaluation de l'école,

En juillet dernier, l'UNSA Éducation a été auditionnée par l'équipe du Conseil d'évaluation de l'école. Nous avons exprimé à cette occasion notre vision favorable à ce cadre d'évaluation qui peut permettre aux équipes de porter une analyse réflexive sur leur action éducative. Cependant, nous avions également porté plusieurs points d'attention et une alerte. Ils sont toujours, et plus que jamais d'actualité.

Tout d'abord, ce changement de paradigme nécessite un grand plan de formation préalable pour les personnels qui seront amenés à pratiquer l'évaluation externe. Ensuite, il faut préparer les équipes dans les EPLE à cette nouveauté, le climat de défiance est certain, il ne faut pas le sous-estimer sous peine de saborder dès le départ cette modalité d'évaluation qui peut avoir des vertus, pourvu qu'elle soit accompagnée de moyens en temps libéré pour les collectifs de travail qui doivent y voir une plus-value pour y adhérer.

Enfin notre alerte porte sur la quantité d'EPLE à évaluer chaque année. Si l'objectif de 20% est estimé raisonnable par le CEE, pour les professionnels de l'UNSA Éducation, il est inatteignable cette année. Les cadres qui sont sollicités (inspecteurs, personnels de direction) sont déjà saturés par le travail normal, et le rattrapage des tâches interrompues pendant la fermeture des établissements (comme les rendez-vous de carrière des professeurs). Et d'autre part, il est primordial de focaliser toutes les énergies sur le raccrochage scolaire des enfants et des jeunes, la crise sanitaire n'est pas derrière nous, elle impose encore bien des adaptations et des bouleversements au quotidien des équipes. Conserver un objectif de 5% comme dans la phase de préfiguration, sur la base du volontariat d'équipes d'EPLE déjà engagées dans ce type de réflexion est notre demande.

Nous insistons par ce courrier, sur la nécessité de revoir à la baisse le nombre d'établissements à faire entrer dans ce processus durant cette année scolaire. Tous les personnels sont focalisés sur la crise sanitaire et la gestion de ses conséquences. L'évaluation des établissements n'est absolument pas prioritaire dans ce contexte. Nous proposons donc d'en rester au volontariat des établissements et de fait de prolonger la phase expérimentale.

Dans l'attente de votre réponse, Monsieur le Ministre, Madame la Présidente du Conseil d'évaluation de l'école, je vous prie de recevoir mes sincères salutations.

Frédéric MARCHAND  
Secrétaire général